Zeitschrift: Schweizerisches Handelsamtsblatt = Feuille officielle suisse du

commerce = Foglio ufficiale svizzero di commercio

Herausgeber: Staatssekretariat für Wirtschaft

Band: 18 (1900)

Heft: 54

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 29.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

No 54

Bern, Mittwoch, 14. Februar. Zweites Blatt.

1900 Berne, Mercredi, 14 février. XVIIIme année. Deuxième feuille.

Schweiz: Jährlich Fr. 6. 200 Semester . . 3. Ausland: Zuschlag des Porto. Es kann nur bei der Post abonalert werden.

Abonnements:

Suisse: un an . . fr. 6. 2º semestre . . . 3. Etranger: Plus frais de port.
On s'abonne exclusivement
aux offices postaux.

<u> tille officielle suisse du commerce — Foglio ufficiale svizzero di commercio</u>

Redaktion und Administration im Eidgenössischen Handelsdepartement.

Rédaction et Administration an Département fédéral du commerce

Annoncen-Pacht: Rudolf Mosse, Zürich, Bern etc. Insertionspreis: 25 Cts. die viergespaltene Borgiszeile (für das Ausland 35 Cts.). Régie des annonces: Rodolphe Mosse, Zurich, Berne, etc. Prix d'insertion: 25 ets. la ligne d'un quart de page (pour l'étranger 35 ets.).

Inhalt — Sommaire

Abhanden gekommener Werttitel (Titre disparu). — Handelsregister. — Registre du commerce. — Banque cantonale neuchâteloise à Neuchâtel.

Amtlicher Teil — Partie officielle

Abhanden gekommene Werttitel. — Titres disparus. — Titoli smarriti.

Das Bezirksge 3t. Gallen fordert mit Beschluss vom 13. Februar 1900 den Inhaber nachbezeichneter Sparkassascheine der St. Gallischen Hypothekarkasse auf, dieselben binnen 3 Jahren a dato der ersten Publikation dem Präsidium dieses Gerichts vorzulegen, ansonst sie kraftlos erklärt würden:
Nr. 9365 d. d. 6. Juli 1893, lautend auf Frl. Marg. Vogt, Riga, von Fr. 295.
Nr. 9469 d. d. 26. August 1893, lautend auf Kurt Richd Vogt, Riga, von Fr. 80.
Nr. 1623 d. d. 8. Januar 1897, lautend auf Erich Vogt, Rigs, von Fr. 740.
Nr. 12307 d. d. 12. März 1898, lautend auf Frau B. Saxer-Lutz, Rheineck von Fr. 1000.

Handelsregister. — Registre du commerce. — Registre di commercio.

I. Hauptregister - I. Registre principal - I. Registro principale

Bern - Berne - Berna

Bureau Aarberg

1900. 12. Februar. Die Kollektivgesellschaft unter der Firma Sellarès u. Ribes in Aarberg (S. H. A. B. Nr. 65 vom 8. März 1897, pag. 266) hat sich aufgelöst. Dieselbe ist erloschen. Aktiven und Passiven gehen über an die neue Firma «Juan Sellarès». Wein- und Liqueurhandlung in Aarberg. Inhaber der Firma Juan Sellarès, in Aarberg, Wein- und Liqueurhandlung, ist Juan Sellarès, von Barbara, Spanien, in Aarberg. Natur des Geschäftes: Wein- und Liqueurhandlung. Geschäftsokal: Aarberg Diese Firma übernimmt Aktiven und Passiven der erloschenen Firma «Sellarès u. Ribes».

Bureau Laupen.

12. Februar. Die im Handelsregister von Laupen eingetragene Firma Samuel Rüedi, Baugeschäft (S. H. A. B. Nr. 219 vom 14. Februar 1891, pag. 87) hat ihren Sitz vom Strassacker, Gemeinde Mühleberg, nach Laupen verlegt und nimmt in die Natur des Geschäftes: auf Säge-

12. Februar. Inhaber der Firma Gottfr: Rüedi, Baugeschäft im Strassacker, Gemeinde Mühleberg, ist Gottfried Rüedi, von Bolligen, Baumeister, im Strassacker. Geschäftslokal: im genannten Strassacker.

12. Februar. Inhaber der Firma E. Herren in Neuonegg ist Emil Herren, von und in Neuenegg. Natur des Geschäftes: Betrieb der Speisewirtschaft zum «Sternen», in Neuenegg.

Bureau de Saignelégier [district des Franches-Montagnes].

12 février. La raison Eugénie Jeangros, à Montfaucon, boulangerie, épicerie, est radiée d'office ensuite du décès de la titulaire.

12 février. La raison Paul Veya, à Vautenaivre, fabrication de boites argent (F. o. s. du c. du 28 décembro 1889, nº 197, page 932), est rauiée d'office ensuite du départ du titulaire.

12 février. La société en nom collectif Guenat & Donzé, au Noirmont, fabrication de boites de montres, publiée dans la Feuille officielle suisse du commerce du 24 octobre 1896, nº 295, page 1215, est radiée d'office ensuite du départ des associés. cusuite du départ des associés.

Bureau Wimmis (Bezirk Niedersimmenthal).

42. Februar. Inhaber der Firma Jak. Bhend in Wimmis ist Jakob Bhend, von St. Beatenberg, wohnhaft in Wimmis. Natur des Geschäftes: Viehhandel. Geschäftslokal: Im Dorf Wimmis.

Thurgau — Thurgovie — Thurgovia

1900. 12. Februar. Die Firma Fried. Hess Sohn, Schweiz. Kleiderfabrik in Amrisweii (S. H. A. B. Nr. 125 vom 24. Mai 1894, pag. 507) ist infolge Verkaufs des Geschäftes erloschen.

42. Februar. Inhaber der Firma Ferd. Fehr, Schweis. Kleiderfabrik in Amrisweil ist Ferdinand Fehr, von Widnau (St. Gallen), in Zürich. Kleiderfabrik.

Waadt - Vaud - Vaud Bureau de Cossonay.

1900. 12 janvier. La raison François Alfred Rey à Vuisiens-la-Ville (lait, beurre, fromages et porcs) inscrite au registre du commerce le 8 novembre 1894 (F. o. s. du c. du 13 novembre 1894, page 1006), est radiée ensuite de cessation de commerce et de départ du titulaire.

Bureau de Lausanne.

10 février. Dans son assemblée générale du 17 janvier 1900, la Section des Diablerets du Club aipin suisse, so ci é té dont le siège est à Lausanne (F. o. s. du o. des 7 mars 1895, 11 juin 1896 et 4 mars 1897), a procédé au renouvellement de son comité, lequel s'est constitué comme suit: Dr.

Oswald Heer, président; Dr. Louis Barbey, vice-président; Auguste Emcry secrétaire, et Fritz Henzi, caissier, tous domiciliés à Lausanne. 12 février. Sous la dénomination de Société professionnelle des serruriers de Lausanne, section allemande, il a été fondé par statuts du 7 octobre 1899 une société qui a pour but de développer ses membres au point de vue professionnel et moral et de veiller aux intérêts matériels de ceux-ci. Le siège de la société est à Lausanne. Tout serrurier désirant entrer dans la société doit faire sa demande par écrit au comité. La finance d'entrée est fixée à un franc et la cotisation mensuelle à 50 centimes. Tous les ouvriers sur métanx qui sont employés dans des ateliers de construction peuvent être est fixée à un Iranc et la cotisation mensuelle à 50 centimes. Tous les ouvriers sur métaux qui sont employés dans des ateliers de construction peuvent être reçus dans la société lorsqu'il n'existe aucune organisation de leur métier. La demande de sortie de la société doit se faire aussi par écrit adressée au comité. Tout membre perd son droit de sociétaire lorsqu'il n'a pas payé ses cotisations depuis plus de 4 mois. L'administration et la direction de la société est confiée à un comité composé de cinq membres nommés par l'assemblée générale pour six mois et rééligibles. Les assemblées sont convoquées par cartes au moins trois jours à l'avance. Les sociétaires sont exonérés de toute responsabilité personnelle quant aux engagements de la société, lesquels sont uniquement garantis par les biens de celle-ci. Le président, le secrétaire et le caissier ont collectivement la signature sociale vis-à-vis des tiers. Le président est Jacob Kunz; le secrétaire est Gottfried Häusermann, et le caissier est Albert Unternährer, les trois domiciliés à Lausanne.

Bureau de Morges

10 février. Dans son assemblée générale du 28 janvier 1900 la **Société de Secours mutuels des Ouvriers de Morges** à Morges (F. o. s. du c. des 10 juillet 1883, n° 102, page 817; 22 mars 1895, n° 79, page 331, et 19 juin 1899, n° 202, page 815), société dont le siège est à Morges, a procédé au renouvellement de sou comité et a élu président: Charles Serex, à Morges, en remplacement de Georges Rosset, démissionnaire.

Bureau de Vevey.

12 février. La raison Cycle Hall, Parcival Desplands (F. o. s. du c du 6 avril 1897, nº 97, page 399), fait inscrire la radiation de sa succursale de Montreux par suite de renonciation.

Neuenburg — Neuchâtel — Neuchâtel Bureau de Boudry.

1900. 12 février. La raison **Théophile Zürcher,** confiserie, à Colombier o. s. du c. du 14 février 1883, n° 20), est radiée ensuite de remise commerce.

Théophile Zürcher, fils, confiseur, de Colombier, et Fritz Hool-Zürcher, négociant, de Zofingue, les deux à Colombier, ont constitué à Colombier. sous la raison sociale **Th. Zürcher et Hool**, une société en nom collectif ayant commencé le 5 février 1900. Genre de commerce: Confiserie-pâtisserie, gros et détail. Cetto société a repris la suite de l'ancienne raison individuelle Théophile Zürcher. Bureaux: Rue Haute nº 27.

Genf — Genève — Ginevra

Genf — Genève — Ginevra

1900. 9 février. Dans son assemblée générale du 30 janvier 1900, la
société auonyme Union Financière de Genève, ayant son siège à
Genève (F. o. s. du c. du 6 mai 1890, n° 68, page 369, et 2 mars 1894,
n° 48, page 192), a nonmé membre du conseil d'administration Albert
Turrettini, à Genève, jusqu'ici directeur de la société. En outre, dans la
séance tenue le même jour, par le conseil d'administration, il a été décidé:
1° que Albert Turrettini remplirait les fonctions d'administrateur-délégué.
et signera en cette qualité, collectivement avec un des autres membres
du conseil; 2° que John Loup, à Genève, déjà inscrit comme signant jusquà
ce jour, par produration du directeur, signera à l'avenir, par procuration
de l'administrateur-délégué et conjointement avec un des autres niembres
du conseil.

9 février. Dans sa séance du 25 janvier 1900, la société ayant pour titre: Société de l'Exposition permanente de Genève, (Amis des Beaux-Arts.), ayant son siège à Genève (F. o. s. du c. du 4 juin 1890, nº 85, page 444, et 13 avril 1894, nº 92, page 372), a renouvelé son bureau comme suit: Auguste Blondel, à Genève, président, et Léopold Favre, à Genève. vice-président.

9 février. Le chef de la maison G. Brooke, à Genève, commencée en 1899, est George-Warder Brooke, originaire des Etats-Unis, domicilié à Genève, jusqu'ici associé de la maison «Brooke et Kuhn», récemment dissoute. Genre d'affaires: Représentation pour toute l'étendue du territoire suisse, pour la vente et l'exploitation du produit alimentaire «Le Tropon» et accessoirement de tous autres articles. Bureaux: 3, Rue Petitot.

accessoirement de tous autres articles. Bureaux: 3, Rue Petitot.

9 février. Suivant acte sous-seing-privé en date du 1se janvier 1900, les membres de l'association dite Fromagerie de Soral, ayant son siège à Soral (F. o. s. du c. du 28 janvier 1890, nº 13, page 61), ont décidé de renouveler, pour un terme de dix ans, la durée de cette association qui était arrivée à son échéance, à la date sus-mentionnée. En outre, il a été ajouté aux statuts, une clause en vertu de laquelle tout sociétaire qui, pendant cinq ans consécutifs, n'aurait fait aucun apport de lait, sera exclu de l'association. L'assemblée du comité a élu président: Alphonse Dupraz, et pour secrétaire: Athanase Barbier, tous deux à Soral.

10 février. La raison Ad Chouet-Badel, ayant pour objet une entreprise de voitures, aux Eaux-Vives (F. o. s. du c. du 26 mars 1892, page 303), est radiée ensuite de renonciation de la titulaire.

10 février. La société en nom collectif **Large et C°** à Genève (F. o. s. du c. du 26 janvier 1899, n° 25, page 98), est déclarée dissoute dès le 10 février 1900.

L'actif et le'passif de la société sont restés à la charge de l'associé Alexis-Jules Large, de Genève, domicilié au Prieuré, qui continue seul, sous la raison A. Large, à Genève. Genre d'affaires: Entreprise de camionnage. Locaux: 21, Rue des Gares.

10 février. Suivant procès-verbal dressé par Me C.L. F.Cherbuliez, notaire, à Genève, le 29 janvier 1900, les actionnaires de la Société anonyme de

l'Agence de publicité Haasenstein et Vogler (Annoncen-Expedition Haasenstein und Vogler, Actien-Gesellschaft), ayant son siège à Genève (F. o. s. du c. du 30 décembre 1890, n° 190, page 910, et 11 juillet 1895, n° 178, page 748), réunis en assemblée générale extraordinaire, ont adopté de nouveaux statuts remplaçant les précédents, sans qu'aucune des modifications introduites porte sur l'un des points dont la publication est ordonnée par la loi.

ordonnée par la loi.

10 février. La raison John Gardet, café, à Genève (F. o. s. du c. du 2 décembre 1895, nº 294, page 1225), est radiée ensuite de renonciation du titulaire.

B. 30.

Compte de profits et pertes

de la Banque cantonale neuchâteloise à Neuchâtel

et de ses succursales à la Chaux-de-Fonds et au Locle

Doit Charges	3	pour l'exercice 1899. (Sauf ratification réglementaire.)								
			I. Frais d'administration.	I. Produit du compte d'effets de change.	12.2			T		
	6,533	60	Indemnité aux membres de l'administration, non com- pris les tantièmes.	Effets escomptés sur la Suisse:						
	91,428	65	Appointements et gratifications des employés et sur- numéraires.	Intérêts perçus et commissions . 186,474. 61 Réescompte de l'exercice précédent à 4 ¹ /2 °/o 12,763. 80	T Shade		1			
	6,550 4,050	10	Location. Chauffage, éclairage, service et surveillance.	A déduire : Réescompte au 31 décembre				-		
	14,258	96	Fournitures de hureau (impressions insertions abon-	1899 à 5 ¹ /2 %	169,002	12				
	12,591	78	nements, formulaires, ctc.). Ports de lettres, dépêches et frais de concordat. Frais de confection de billets de banque (amortissement).	Intérêts perçus, commissions et bénéfice						
	3,830 3,468	35	Modifier: Fournitures, entretien (amortissement).	sur les cours						
17,656 48	1,760 73,184	20 84	Divers. Frais pour faire venir des espèces de l'étranger.	54,010. 42						
	Unique M	11	II. Impôts.	A déduire: Réescompte au 31 décembre 1899 à 4 1/s-7 %	41,325	87		1		
	7,802	40	Impôt fédéral sur billets de banque.	Avances sur nantissement:				1		
54,616 85	46,814	45	Impôt cantonal sur hillets de banque.	Intérêts perçus et commissions	100	23				
10 2 10 10 10			III. Intérêts débiteurs.	Intérêts échus et non payés à la fin de l'exercice						
			a. Sur engagements en comptes courants.	à déduire :	91 - 19			1		
	33,225	20	A comptes de banques d'émission et correspondants.	Intérêts non payés à la fin de				1		
	180,198 182,719	94 65	A comptes courants créanciers. A dépôts en caisse d'épargne.	l'exercice précédent 5,559. 15 Réescompte an 31 décembre 1899	20.100	20				
	100 2 102	-	b. Sur engagements d'autre nature.	à 5 ¹ /2 ⁶ / ₀	38,409	20				
	100		Sur engagements à terme (bons de dépôts à terme et	Effets à l'encaissement: Produit d'encaissements, etc	8,725	03	257,462			
			obligations): 347,584. B4 Intérêts et coupons payés.		1					
			7,084. — Intérêts et coupons échus non perçus. 213,934. 70 Prorata d'intérêts au 31 décembre 1899.	II. Intérêts créanciers et commissions.		1		ı		
67,364 85	421,226	06	568,603. 04 147,376. 98 A déduire: Prorata d'intérêts, intérêts et	a. Sur créances en comptes courants. Des banques d'émission, correspondants et succursales	56,597	76		ı		
57,304	421,220	-	coupons non perçus de l'exercice pré-	Des comptes courants débiteurs	383,367	42 75				
	9999		- highest - particult	b. Sur autres créances et placements.				ĺ		
	665	40	IV. Pertes et amortissement. Sur effets escomptés sur la Suisse.	De creances à courte échéance.	all as to					
	761	80	Sur effets publics.	De créances sans engagements par lettres de change: Intérêts et commissions percus en 1899. 50,757. 45	10000	. "		ı		
71,427 20	40,000 20,000 10,000	1	Sur bâtiment de la bauque. Allocation à la réserve spéciale pour risques en cours. Allocation à la caisse de retraite des employés.	Récscompte de l'exercice précédent . 11,938. 60 62,696. 05						
-	2000		t lead a second	A déduire : Réescompte au 31 décembre 1899	39,802	85		ı		
		2	VI. Bénéfice net.	De placements hypothécaires de toute nature:				ı		
36,350 71	2,756 383,598	94 77	Bénéfice net de l'exercice 1899.	Intérêts perçus 535,548. 55	1			į		
		1 71	M	Intérêts échus et non payés à la fin de l'exercice		1		l		
A. 1			The second of th	Prorata d'intérêts au 31 décembre 1899. 292,453. 06						
2				A déduire: Prorata d'intérêts, intérêts échus et non payés de l'exercice précédent . 264,915. 45	576,822	35				
				D'effets publics:	19,1			ı		
				Intérêts perçus sur les fonds publics propres 188,466 44 Prorata d'intérêts au 31 décembre 1899 14,345. 25						
			Sept. reserve a restant la	A déduire : Propata d'intérêts de l'exercice	,			j		
1				précédent 71,767. 10	1					
				Commissions, etc., sur l'achat et la ventc	T. Marie	1				
			all afrequences entition At all extends over	pour le compte de tiers 8,045. 63	189,090	22	1,158,513			
PH 41 PT 1			P.	III. Produits des immeubles.		1		١		
1				Du bâtiment de la banque	8,113 626	40 30	8,739			
1 . 910			e foral de la	IV. Proits et indemnités.	-10 - 100	1 1				
9 1 1				Droits de garde et gestion, sur dépôts de titres et	9	:		١		
. 1				objets de valeur, etc.			1,410	1		
1			Comment of the server of the server	V. Produits divers.	1					
13 . VIII		2.1	country of the countr	Agio sur monnaies diverses, billets de banque étran- gers etc.	1		11,742			
9			() and the state of the state	VI. Rentrées d'anciennes créances amorties.	permi	1	may 11			
1 1			and the second s	Sur compte de liquidations et soldes	(1 2	6,790			
)		2.1	1 5	VII. Solde du bénéfice de l'année précédente.	,					
7.				NATIONAL CONTRACTOR OF THE PARTY OF THE PART						
1		11		Report à nouveau	17	. 1	2,756			

Bilan annuel

de la Banque cantonale neuchâteloise à Neuchâtel

et de ses succursales à la Chaux-de-Fonde et au Locle

au 31 décembre

Acti	ſ. _.			(Sauf ratification
0000		AR 6000.3		I. Caisse.
	1	3,200,000	_	Couverture des billets, en espèces ayant cours légal.
	1	82,120	78	Autres valcurs en espèces ayant cours légal.
	1	3,282.120 114,200	78	Encaisse légale. Propres billets (voir annexe nº 1).
0.540.400		324,900	-	Billets des autres banques d'émission suisses.
8,742,461	71	21,240	93	Autres valeurs en eaisse.
,		, re]		II. Créances à courte échéance.
	19	135,836	62	(Disponibles au plus tard dans les 8 jours.) Chèques, bons de caisse et de dépôt, effets sur place
	1	A STATE OF		non rentrés et autres créances à courte échéance.
		89,622 1,369,210	58 59	Banques d'émission suisses, comptes débiteurs. Correspondants débiteurs.
		1,115,571	30	Comptes courants entre la banque principale et ses
2,717,186	07	7,444	98	succursales. Divers: Coupons à l'encaissement.
				Control of the Contro
				III. Créances sur effets de change.
				Effets escomptés sur la Suisse: 1,655,724. 99 échus dans les 30 jours.
		. ,	1	1,847,587. 20 , cntre 31 et 60 ,
		4,518,602	11	858,615. 74 , , 61 et 90 , 156,674. 18 , après 90 ,
				Effets sur l'étranger :
1	-	o love		691,779. 15 échus dans les 30 jours. 815,538. 80 , entre 31 et 60 ,
	1	1 001 000	_	149,787. 47 " " 61 et 90 "
	3	1,691,639	67	34,534. 75 , après 90 ,
	9			Avances sur nantissement: 92,507. 90 échus dans les 30 jours.
		1		134,824. 20 , entre 31 et 60 ,
and a second	100	654,894	-	48,900. — " " 61 et 90 " " 378,161. 90 " après 90 "
7,177,107	72	812,471	94	Effets à l'encaissement.
		STATE OF THE PARTY	100	TV A-4
	100	I From	-	IV. Autres créances à terme.
	88	3,959,628	30	(Disponibles agrès 8 jours) Comptes courants débiteurs avec crédit convert.
		1,908,337	01	Comptes courants déhiteurs avec crédit à découver
		1,021,242	50	(Etat et communes). Créances sans engagement par lettre de change, avec
0 010 051	1,	15.70 F F F W	40.00	garantie. Créances hypothécaires de toutes sortes.
2,210,351	11	15,321,143	80	part was anteres I'm authors realist Lat i
	-	100	10.79	V. Placements à terme indéfini.
mair	15 9		_	Actions suivant inventaire (voir annexe no 2).
Con-Whort	100	2,010,025	.85 85	Effets publics.
2,033,492	48	28,467	134	Liquidations. ct soldes.
			1	VII. Placements fixes.
		257,025	10	
257,027	10	2	三	Immenhies à l'usage de la hanque. Mobilier à l'usage de la hanque.
			. 0	Will Comptes d'ordre.
		322,903	20	Prorets d'intérées et intérêts échus non perçus sur article
		256,918	76	de l'actif (voir détail au compte de profits et pertes) Divers: Fart revenant, à l'Btat et tantièmes.
570 001	05	AMMAGAD	10	Directo. Parto log casalto, a 113 as. ca. tanuemee.
579,821	95	1	1100	
_	95 14	1	Call Service	
_	-			2012/12/2017
8,717,448	14	hilan an	DDA	d de la hangne cantonala neuchâteloise.
8,717,448	14			d de la hanque cantonele nenchâteloise L décembre 1899.
6,717,448 nnexes	14 au	84	1 9	
8,717,448 Inexes	8U	o L Rini	de de	L décembre 1899. L billets de banque au 81 décembre 1899. Enlesies En calese, En circulation
8,717,448 1110X08 Annex	au se m	o L Rini	1 9 de 1	L décembre 1899. Episses En casse, En circulation fr. 368,500 — 366,500
8,717,448 nnexes Annex 738 56,686	811 8 bill	o L Rini	500 : 100	1. décembre 1899. 2. billete de basseme au 81 décembre 1899. Entiste En circulation fr. 866,500 — 966,500 n. 5,668,500 91,500 5,577,000
735 56,686 39,800	811 8 bill	lets de fr.	500 : 100	décembre 1899. billete de branque au 81 décembre 1899. Entiste
8,717,448 nnexes Annex 738 56,686	811 8 bill	lets de fr.	500 : 100	1. décembre 1899. 2. billate de banque au 81 décembre 1899. En laise En circulation Fr. 866,500 — 986,500 9,5686,500 91,500 5,577,000
735 56,686 39,800	au a	no L. Ritatiets de fr.	509 : 100 : 50:	discembre 1899. Episate En cate En circulation
785 56,686 39,800	au a	exe nº 3.	509 100 50;	décembre 1899. billate de basseure au 91 décembre 1899. En laise En cises En circulation fr. 868,500 91,500 5,577,000
735 56,685 39,800 6,718	au a	icts de fr. " " " " " " " " " " " " " " " " " " "	500 100 50 Co créar oir d'	discembre 1899. Episates En cates En circulation fr. 864500
8,717,448 nnexes Annex 735 56,686 39,800 96,718 A	au a	exe no 3. exe un ave un ave boursables de	509 : 100 50 : Co créanoir d'anatt	décembre 1899. Eniste En case En circulation
735 56,686 39,800 96,718	au s bill	cts de fr. " " " Lats exe no 3. ces courants avec un avec	500 100 50 créar oir d'	discembre 1899. Episates En cates En circulation fr. 864500
8,717,448 nnexes Annex 735 56,686 39,800 96,718 A	au a	exe nº 3. exe nº 3. exe un avoiboursables e	509 100 50: Co créar oir d' ano t ir d' uivant	discembre 1899. Episates En cates En circulation fr. 366,500
735 56,686 39,800 96,718 4 1,020 com	au a	exe no 3. les courants avec un avec u	Coo créar d'inne t'in d'uivant	Chicambre 1899. Enistee En crise En
735 56,686 39,800 96,718 4 1,020 com	au a	exe no 3. les courants avec un avec u	Coo créar d'inne t'in d'uivant	Chicambre 1899. Enistee En crise En
735 56,686 39,800 96,718 Lps. c. 1020 com 7 com	au s bill	icts de fr. " " " " " " Les courants avec un avec boursables a unexo no 2. du règlem 3. du règlem 4. du règlem 4. du règlem 5. du règlem 6. Elle net	Co créam d'air d'a	Chicombre 1899. En caise. En ciscultan
8,717,448 Annex 735 56,686 39,800 96,716 Les. cc 1020 com 7 com L'artin Ala basse pas In 201 a	au Bul Bul Bul Bul Bul Bul Bul B	exe nº 3. Les courants avec un avec u	Co créar d'anne t d'anne t trois thoir d'anne t d'anne t trois d'anne t d'a	Epistes En case. En cisculation fr. 364,500 — 366,500 n. 5,685,500 91,500 5,577,000 n. 1,984,000 22,700 1,942,300 fr. 8,000,000 114,200 7,895,890 propose courants créanciers. aciers se répartisent en: cuermemble fr. 6,749,599. 80 ous les cas dans les 3 jours. Té entente spéciale après 8 jours. Dépôts en caisce, d'épistes: cui ainsi conqu: coursements à vue, lorsque la somme à rembourser ne igne un avantisse ment d'un mois pour des prélèvements mois pour ceurs de fr. 1001 à fr. 8000.4 rouses entent à vue, lorsque la somme à rembourser ne igne un avantisse ment d'un mois pour des prélèvements mois pour ceurs de fr. 1001 à fr. 8000.4 rouses entent à vue, lorsque la somme à rembourser ne igne un avantisse ment d'un mois pour des prélèvements mois pour ceurs de fr. 1001 à fr. 8000.4
8,717,448 Annex 735 56,686 39,800 96,716 Les. cc 1020 com 7 com L'artin Ala basse pas In 201 a	au Bul Bul Bul Bul Bul Bul Bul B	exe nº 3. Les courants avec un avec u	Co créar d'anne t d'anne t trois thoir d'anne t d'anne t trois d'anne t d'a	Episales En caises En cisculation fr. 364,500 — 366,500 n. 5,685,500 91,500 5,577,000 n. 1,984,000 22,700 1,942,300 fr. 8,000,000 114,200 7,895,890 complete courants créanciers. aciers se répartisent en: ensemble fre 6,749,539. 800 ous les cas dans les 3 jours. Té entente spéciale après 8 jours. Dépôts en caises d'épisages est ainsi conqu: coursements à vue, lorsque la somme à rembourser ne igne un avantisse ment d'ûn, mois pour des prélèvements mois pour ceur de fr. 1001 à fr. 8000.4
8,717,448 nnexes Annex 788 56,686 89,800 96,716 Les.c. 1020 com 7 com L'artin "La b nasse pa a 1. Ces d 3578 dép 3578 dép	8.0 s billion ompt ptes remptes. rem	exe nº 3. exe nº 3. exe nº 3. exe nº 3. exe un ave boursables d avec un ave le opère les 00. Elle pet 1000, et de	Co créar d'anne tair d'anne anne anne anne anne anne anne anne	Chicombre 1899. Enistee En circulation Enistee En circulation En 6,500 — \$66,500 — \$66,500 = \$,5,685,500 91,500 5,577,000 = \$,1,985,000 22,700 1,942,300 fr. 8,000,000 114,200 7,885,800
8,717,448 nnexes Annex 788 56,686 89,800 96,716 Les.c. 1020 com 7 com L'artin "La b nasse pa a 1. Ces d 3578 dép 3578 dép	au s bill bill rem rem ptes rem anguer fr. 20 fr. 10 ta anguer fr. 20 fr. 10 ta anguer ta anguer	cts de fr. " " " exe no 3. exe no 3. exe un avec u	Co créar d'ano talent le remb	Complete 1899. En circulation En circulation En circulation En circulation En circulation En circulation 966,500 91,500 5,577,000 1,942,300 fr. 8,000,000 114,200 7,885,800 7,885,
8,717,448 nnexes Annex 788 56,686 89,800 96,718 Les.c. 1020 com 7 com 1 L'artiu "La b Ausc pa à 1 Les d 20, à 6 dép 3678 dép 3678 dép	au s bill bill rem rem cle 1 anguer fr. 2 fr. 2 ta anguer ta anguer	exe nº 3. exe nº 3. exe nº 3. exe nº 3. exe courants avec un avo boursables e avec un avo con livere con	Co créar d'ano tant d'ano tant	Chicambre 1899. Enistee En circulation Enistee
735 56,686 39,800 96,711 Les.c. 1020 com 7 com L'artin "La b Ause pas in 201 à 1 Les de dép 3578 dép9	au s bill bill rem rem cle 1 anguer fr. 2 fr. 2 ta anguer ta anguer	exe nº 3. exe nº 3. exe nº 3. exe nº 3. exe courants avec un avo boursables e avec un avo con livere con	Co créar d'ano tant d'ano tant	Complete 1899. En circulation En circulation En circulation En circulation En circulation En circulation 966,500 91,500 5,577,000 1,942,300 fr. 8,000,000 114,200 7,885,800 7,885,
735 56,686 39,800 96,711 Les.c. 1020 com 7 com L'artin "La b Ause pas in 201 à 1 Les de dép 3578 dép9	au s bill bill rem rem cle 1 anguer fr. 2 fr. 2 ta anguer ta anguer	exe nº 3. cexe courants avec un avoi avec un avoi avec un avoi ce opère les con. Elle pet con et de ce un avoi vec un avoi vec un avoi vec un avoi vec un avoi nuellement r choursables d	Co créar de la créa de la créa de la créa de la créa de la creambie d'épar rippe d'	Chicambre 1899. Enistee En cisculation Enistee Enis
8,717,448 nnexes Annex 785 56,686 39,800 96,718 Les. c. 1020 com 7 com L'artin, La basse pass 12 201 à 1868 dépt 3578 dépt 8578 dépt	atu a bill and a bill bill	cta de fr. " " " " " " " " " " " " " " " " " " " " " " " " " " " " " " " " " " " " " " " " " " "	Co créar d'anne t exit exit exit exit exit exit exit e	Chicambre 1899. Enistee En circulation Enistee En circulation Enistee En circulation Enistee En circulation 966,500 91,500 5,577,000 1,942,300 1,9

réglementaire.)	2.0		0 0	15
I. Emission de billets.	. 1000		THE STATE	18
Billets on circulation	7,885,800	_		20
Propres billets en caisse (voir annexe no 1)	114,200		8,000,000	-
II Engagements à courte éshéenes				
H. Engagements à courte échéance. (Payables an plus tard dans les 8-joura)	0,000			0
Banques d'émission suisses, comptes créanciers	28,694	86		1
Correspondants créanciers	779,817	12	2001	
Comptes courants créanciers (voir annexe nº 3)	6,749,589 3,914,754	80 79		
Dépôts en caisse d'épargne (voir annexe nº 4) Comptes courants entre la banque principale et ses suc-	3,314,704	13	A STATE	
cumsales	882,052	88	no tag at	
Interêts échus et non encaissés	7,084 9,250		12,371,193	46
2 71 8 7011	0,200	-	-2,0.1,200	1
IV. Autres engagements à terme.	2017 . 18			
(Avec terme de remboursement dépassant 8 jours.)	mid / - " o " o	1		0
Comptes courants créanciers (voir annexe nº 3)	743,234	-		
Caisse de retraite des employés (voir annexe nº 6).	11,782	20		
Bons et dépôts à terme (bons de dépôts à terme, obli- gations, etc.) échus ou dont le remboursement peut	1			
être exigé dans le courant de l'année prochaine après	1			1
dénonciation préalable	2,944,938	24		
gations, ctc.) dont le remboursement ne peut avoir	7			
lieu dans le courant de l'année prochaine	9,619,226	65	13,319,181	08
V. Comptes d'ordre.				
Réserve pour risques en cours (y compris l'allocation				
de 1899: Voir annexe no 7)	55,000	-		
Réescompte sur articles de l'actif Voir détail dans le compte Prorata d'intérêts sur articles du passif de profits et pertes	66,038 213,934	19		
Hénéfice net à répartir pour l'année 1899 : Part reve-	Brown commonly	0.000	Non-Trans.	
nant à l'Etat	247,668	75	582,641	64
VI. Fends propres.	articles a	4 6 2	Di CA	2.9
Capital versé	4,000,000	_		-
Fonds de réserve statutaire (y compris l'allocation	W II P Past	1	atar	1
de 1898)	489,000 5,431	96	4,444,481	96
Wildernbei Ade beder		P 5	W 5 E	1
Winderbare Lage an See				
The state of the s	I PA PA	100	100 mg	
The is always (nemut) and	1 5		1 10 12	
to the manner of my an	m '		. 3 3 1	
and the relevance of the R.	The same		B.B.	
50 3 27 11 1981 1-58	1		9	1
				-
while and	nhas			
A LEGISLA STATES	1551110	1		
A 118 WILL B 51515	517119	1		
ALLEN ON A ROBE		Okie		
Clavellerhold won on Represchaden	temportal	291	V pdayi	80
Tanna tana Tana Tana Tana Tana Tana Tana	Aud in Hel	0.18	i snagh	21
gründet 7783.	610			
Bandanga konranisalari	reded man			
	10 2 11		39,717,446	14
of develop a convey the calcherent				
67,221,000, woven to o einhezabit.	.YY FERIE	N.E.A	lond seed trace.	10

Effets de	change non	encore	échna an	3	l d	écen	abre	e 1	895	10	en	1991
circulation avec	l'endossement	de la	banque									fr. 599,212. 45

Annexe.nº 6. Caisse de retraite des empley	45.		
Etat au 31 décembre 1899	fr.	10,747.	20
Intérêts perçus	,	1,050.	100
Allocation de 1899		16,000.	
A 261-in- / Ashetida titus mun compte de la coleta		21,797.	20
A déduire: Archat de titres pour compte de la caisse			
Etat au 31 décembre 1889	fin	11,782.	20
conruges gages Februariades und Explomann ab, der durch	\$13 V	6571A	3.
Annexe nº 7. Réserve speciale pour risques en	001	arw.	631
The transfer of the companies of the com	ft.	86,000.	-
Etat: an ST decembre 1898			
Emploi en 1899 pour la formation d'un compte d'amortissement spécial	מפר	50,0000	-
	100	-	=
	fr.	35,000.	
Emploi es 1899 pour la formation d'un compté d'autoréssement spécial. Allocation de 1899	fr.	35,000. 20,000.	
Emploi en 1899 pour la formation d'un compte d'autoréssement spécial. Allocation de 1899	fr.	35,000.	

de la Banque cantonale neuchâtelule pour l'exercice 1899.

Répartition des bénéfices. (Si	
Le bénéfice net de l'exercice 1899 se monte à .	fr. 356,350. 71
A déduire:	al account walness our about D
Interest sur le capital de dotation (dont 31/2 0/0 su	I name t bank to be a to the contract
fat 3,000,000 et 4 % sur fr. 1,000,000)	. fr. 145,000. —
A l'Etat pour intérêts supplémentaires	les promes 180 75 s and old
, 55 % sur fr. 185,000	
Au fands de réserve 40 % sur fr-185 000	From 10 74 0000
Au fonds de réserve 40 % sur fr. 185,000 Au personnel de la banque 5 % sur fr. 185,080	9,200. — 350,918. 75
Paragraphic de la bienque o /o dur ne roo,000	Report à nouveau fr. 5.481. 9

^{*)} Art. 57, 2m alinés: Le produit net de chaque exercice anauel est affecté en première ligne, à payer l'intératuu capital de doutton au tans fixé par le grand conseil, ainsi qu'à courrir tous les frais accessoires qui se rapportent au service de comprunt.

ombro	Désignation	Nominal	Cours	Somme [[Nombre	Désignation	Nominal	Cours	Somme
	I. Obligations.	oise	[e]	adoug	IX	elsnotuse eupus Report	de		1,849,540
29	Obligations 31/2 % Etat de Neuchâtel 1898	29,000	95	27.550 -	18	Obligation 81/2 % Crédit Foncier Neuchâtelois	7,000	pair	7,000 -
7	, 31/2°/0 do. 1894	7,000	95	6,650 -	1	3*/4 °/0 do.	1,000	F	1,000 -
144	, 3 ¹ / ₂ ⁰ / ₀ do. 1898 (NCB.)	144,000	95	186,800 —	93.1	" 31/2°/0 Jura Simplon 1894	500	95	475 -
4	Billets de dépôt 41/20/0 Fonds de Réserve & de Secours			rachese,	2	" 31/2 % Jnra Berne Lucerne 1889 (ga-			11790
-	dcs Communes (Perreux).	200,000	pair	200,000 —		rantic de l'Etat de Berne)	2,000	96	1,920 -
2	Obligations 5% Ville de Neuchâtel 1886 .	100,000	7,	100,000 —	289	3 ¹ / ₂ ⁰ / ₀ do. (Brünig) 3 ¹ / ₃ ⁰ / ₀ Régional Neuchâtel-Cortail-	4,000	95	3,800 -
14	" 31/2 % ville de Nederlitei 1886 . 1888 .	2,000	94	13,160	209	lod-Bourdy	144,500	93	134,385 -
28	3 ¹ / ₂ 0/ ₀ do. 1893 .	23,000	94	21,620 —	76	31/2 % Société de Navigation Neu-	144,000	931	134,300 -
1	35/4 % Commune de la Chaux de-	20,000	94	21,020	10	châtel-Morat	38,000	95	86,100 -
- 1	Fonds 1892	1.000	95	950 —	4	3 % Chemins Locaux d'Autriche	30,000		24,031 2
18	31/2 0/0 do. 1897	9,000	93	8,870 —	5	" 31/2 % Crédit Foncier Danois, ga-	, 2175	1	, ==,===
4	3.60 % Commune du Locle 1894	3,000	95	2,850	-	rantic par l'Etat	1,600	90 a. 124	2,008 8
440	" 31/2°/o - do. 4 1898 .	220,000	98	204,600 —	84	31/2 0/0 Hongford 1897	50,000	84 11.	43,890
3	31/2 % Commune de Fleurier 1895	1,500	93	1,895 —				1041/1	1
1	Billet de dépôt 41/4 % Commune de Cernier	17,000	pair	17,000 — 87,000 —	3	2 ¹ / ₂ °/ ₀ Ville de Paris 1892	1,200	366	1,095
1	00 do. 00 do. 1894	87,000 500	. 95	475 —	84	2 % do. 1899 (Métro- politain)	8,400	395 - 310	7,140 -
1	Billets de dépôt 4 ¹ /4 % Commune de St Blaisc	122,000	pair	122,000 -	4 /4	2 % Ville de Paris 1899 (Métro-	4 100	n. v.	7,140
ī	Obligation 3½ % do. 1896	500	98	465 —	7 /2	politain)	1,100	98.75-1.77.	935 -
15	31/2 % Commune de Noiraigue 1897		98	6,975 —	468	31/2 % Société Libre des Catholiques	2,100	50 IL T.	300
249	31/2 0/0 Communedes Hauts-Geneveys			7 10 10	1	Romains de Neuehâtel .	234,000	93	217,620 -
	" 1898	124,500	93	115,785 —	35	, 4 % Société Suisse d'Industrie Elec-			
7	, 3 % Ville de Berne 1897	3,500	- 85	2,975 —		trique, à Bâlc IVme séric	35,000	961/9	33,775
44	" 31/2 % Ville de Bienne 1897	22,000	92	20,240 —	19	" 41/2 % Société en Commandite par			1
5	" 31/3 % Ville de Zurich 1296	2,500	98	2,325 —		Actions Georges Favre-			
149	" 3 ¹ / ₂ °/ ₀ do. 1898 3 ¹ / ₂ °/ ₀ do. 1898	149,000	98	188,570 — 66,495 —		Jacot & Cle (remb. à 520)	9,500	pair	9,500
143	3 ¹ / ₂ °/ ₀ do. 1898 2 °/ ₀ Banque de l'Etat de Fribourg	71,500	93	00,550	38	, 4 ¹ / ₂ ⁰ / ₀ Fabrique Suisse de Ciment Portland, à S ^t Sulpice .	19.000	99	18.810
11	1895	1,100	60	660 —	22	4 % Etablissements Lazare-Weiller	11,000		9,240
1	31/2 % Banque Cantonale de Soleure		pair	5,000 -	1 22	Titres diverses	11,000	1 420	22,780
2	" 31/2 % Banque Cantonale de Zurich	2,000	pun.	2,000 -	11,	Total			1.925.045
20	31/4 % Caisse Hypthécaire Cantonale		, ,	hand the state of		II. Actions.			1,020,029
	" Vaudoise	10,000	85	8,500 —	11	The state of the s	1		
3	" 31/4 % Caisse Hypothécaire du Can-		100	100 00	20	Actions Société en Commadite Georges Favre-	10.000		10.000
	ton dc Berne	3,000	pair	3,000	163	Jacot & Cle	10,000		10,000 -
25	, 4% Banque Zurichoise de Che-		7 . 1	04.050	103		81,500	460	74,980
	mins de Fer	25,000	97	24,250 -	1	Actions		1	84,980
	A reporter	12, 40, 63.00	15 10	1,349,540 -		Obligations .			1,925,045
2	100000000000000000000000000000000000000	14							2.010,025 3

Annoncen-Pacht: Rudolf Mosse, Zürich, Bern etc.

Privat-Anzeigen. — Annonces non officielles.

Régie des annonces: Rodolphe Mosse, Zurich, Berne, etc.

Hôtel Europe

Paradiso bei

(120)

Unter Leitung der Frau
Hirt-Wyss, früher Hotel Beauregard, Lugano, und Hotel
Wildstrubel, Adelboden.
Wunderbare Lage am See
Mod. Komf. Lift. Elektr. Licht
und Warmwasser-Heizung (in
allen Räumen) werden in den
mässigen Passanten- und Pensionspreisen nicht berechnet.

Eigent .: Hirt-Wyss & Cie.

Hnglische Versicherungs-Gesellschaft gegen Feuerschaden.

Gegründet 1782.

Vom hohen Bundesrat konzessioniert.

Gesellschaftskapital Fr. 67,220,000, wovon 10 % einbezahlt. Reserven am 31. Dezember 1898 Fr. 26,429,703.50.

Der Londoner Phönix ist eine der ältesten Feuerversicherungs-Gesellschaften der Welt, seine Thätigkeit reicht 117 Jahre zurück. Wenn man bedenkt, dass die Prämien-Einnahme des Londoner Phönix pro 1898 den bedeutenden Betrag von Fr. 34,954,758. 30 aufweist und dass er seit seiner Gründung mehr als 550 Millionen Franken

Entschädigung bezahlt hat, so kann man sich von seiner Mächtigkeit eine richtige Idee machen. Der Phönix schliesst zu sehr vorteilhaften Bedingungen alle Arten Versicherungen gegen Feuerschaden und Explosionen ab; der durch Leuchtgas-Explosion und durch Blitzschale ohne Feuersbrunst den bereits gegen Feuer versicherten Gegenständen zugefügte Schaden ist ohne Zuschlags-Prämle in der Versicherung inbegriffen.

Es werden in allen Kantonen sollde, tüchtige und gut situlerte General-

Agenten gezucht. Vorteilhafte Bedingungen. Schriftliche Offerten beliebe man an Herrn Alf. Bourquin, Direktor der schweizerischen Filiale in Neuenburg, zu richten

Zuverlässige Bezugsquelle von edlen Reit- u. Wagen-Pferden,

sowie von egalen Paaren in mittelschweren und ganz schweren Zugpferden.

Soeben angekommen mit einem Transport

Norddeutscher Pferde =

worunter einige egale Paare.

Kaufliebhaber ladet höflichst ein

Hugo Willy, Pferdehändler, Oerlikon bei Zürich.

Solothurner Kantonalbank.

An unserer Kasse werden bis auf weiteres

Obligationen

in runden Summen von wenigstens Fr. 500 ausgegeben. Dieselben sind von 3 zu 3 Jahren kündbar und werden nach Wunsch auf den Namen oder Inhaber ausgestellt.

Die Direktion.





Leitungsdrähte

Œ